

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.
RÈGLEMENT 51-102A1
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE 2007

Le présent rapport de gestion, daté du 5 novembre 2007, doit être lu parallèlement aux états financiers trimestriels non vérifiés au 30 septembre 2007 de Ressources minières Radisson inc. (la « Société » ou « Radisson ») et avec les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, ainsi qu'avec les notes afférentes à ceux-ci. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le comité de vérifications de la Société. Les vérificateurs externes de la Société, Samson Bélaïr / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. n'ont pas vérifié ce rapport de gestion avant sa publication.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société détient un portefeuille de 17 propriétés qui couvrent une superficie totale de 26 912 hectares au Québec et en Ontario. Treize propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que quatre propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Les treize propriétés du Québec couvrent une superficie de 23 392 hectares dans la grande région minière de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours des trois dernières années, la majorité des travaux d'exploration de la Société a été effectuée sur le projet O'Brien / Kewagama, situé dans le camp minier de Cadillac. Ce camp fait actuellement l'objet de nombreux travaux d'exploration suite aux découvertes aurifères effectuées au cours des dernières années le long de la faille Cadillac.

Durant le dernier trimestre, Radisson a acquis par option deux propriétés couvrant une superficie de 1,845 hectares dans les secteurs miniers de Rouyn-Noranda et Chibougamau. Cela a fait passer la superficie totale des projets au Québec de 21,937 hectares à 23,392 hectares. Ces propriétés présentent un fort potentiel de découverte pour l'or, le nickel et les métaux de base.

PROJET O'BRIEN / KEWAGAMA

Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or, il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Advenant une mise en production sur la propriété O'Brien, un paiement comptant de 1 million de dollars à Ressources Breakwater devra être effectué. Pour sa part, la propriété Kewagama est sujette à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage advenant une mise en production commerciale.

Depuis 2004, les travaux d'exploration menés par Radisson se sont concentrés sur la Zone 36 E. Ils ont permis de confirmer que celle-ci se poursuivait à l'est jusqu'au puits Kewagama, et que verticalement, elle était toujours présente à une profondeur de 1 400 m, accroissant ainsi considérablement le potentiel pour augmenter les ressources existantes. De plus, les récentes découvertes aurifères de Globex et Queenston sur le projet conjoint

Wood-Pandora, immédiatement à l'est du projet O'Brien/Kewagama, ont également rehaussé le potentiel aurifère de la partie nord du projet. En effet, celles-ci se situent dans les schistes à talc et chlorite de la faille Cadillac (Zone D) ainsi que dans les roches sédimentaires du Groupe de Cadillac au nord de celle-ci (Zones Mudstone et Ironwood).

Le programme de forage au diamant de 2006 a permis confirmer la présence de zones aurifères similaires au nord de la faille Cadillac sur le projet O'Brien / Kewagama (Zone Nord).

En 2007, Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA ») a évalué les ressources minérales de la zone 36 Est de la mine O'Brien à partir des données antérieures des forages en surface et sous terre disponibles en avril 2007, en utilisant la méthode traditionnelle d'estimation des ressources par blocs sur section longitudinale. Considérant une teneur de coupure de 0,17 oz/t d'or, les ressources indiquées pour la zone 36 Est estimées par Scott Wilson RPA sont de 270 000 tonnes à une teneur moyenne non coupée de 0,56 oz/t et une teneur moyenne coupée de 0,36 oz/t Au, soit 97 100 onces d'or. Les ressources inférées estimées par Scott Wilson RPA totalisent 182 000 tonnes à une teneur moyenne non coupée de 0,37 oz/t et une teneur moyenne coupée de 0,29 oz/t Au, soit 53 700 onces d'or.

ESTIMATION DES RESSOURCES DE LA ZONE 36 EST, MINE O'BRIEN – 9 MAI 2007

Classification	Épaisseur horizontale (pi)	Tonnage (tonnes)	Teneur en or non coupée (oz/t)	Teneur en or coupée (oz/t)	Onces d'or coupées (oz)
Ressources indiquées	4,7	270 000	0,56	0,36	97 100
Ressources inférées	4,6	182 000	0,37	0,29	53 700

Notes :

1. Ressources minérales telles que définies par l'ICM (2005).
2. Les blocs de ressources ont été délimités et classés manuellement sur huit sections longitudinales verticales en employant une teneur de coupure avoisinant 0,17 oz/t Au.
3. Pour l'estimation des ressources, un prix moyen de l'once d'or à long terme a été fixé à 500 \$US (575 \$CA).
4. L'épaisseur minimum requise est de quatre pieds.
5. Une densité de 12 pi³/t a été utilisée. Les teneurs élevées ont été coupées à 2,0 oz/t Au.
6. Utilisation du logiciel *Resource Evaluation Edition GEMS 6.02* de Gemcom Software International Inc.
7. Présentement, il n'y a pas de réserves minérales à la mine O'Brien.
8. La personne qualifiée qui a calculé les ressources est Luke Evans, M.Sc., ing.

L'épaisseur horizontale des ressources indiquées varie de 4,0 à 8,7 pieds, l'épaisseur moyenne étant de 4,7 pieds. La minéralisation de la zone 36 Est est affectée par la coupure des fortes teneurs, le contenu global en or se trouvant ainsi diminué d'environ 30 %.

Scott Wilson RPA est d'avis que :

1. Il existe un fort potentiel pour augmenter les ressources de la zone 36 Est au dessus du niveau 2000 et d'en découvrir de nouvelles en profondeur et latéralement, vers l'est. Les blocs de ressources de la zone 36 Est ont, en moyenne, entre 50 et 200 pieds en largeur et jusqu'à 1000 pieds en longueur selon la plongée. Cette dernière est très abrupte vers l'est.
2. Des forages supplémentaires sont nécessaires pour vérifier les zones non testées ou ouvertes à proximité des blocs de ressources de la zone 36 Est et pour explorer sous le niveau 2000.
3. D'autres travaux d'exploration sont nécessaires avant de réaliser l'étude de préfaisabilité.
4. Le programme d'exploration en surface et sous terre doit être réalisé en considérant les objectifs suivants :
 - a. Augmentation significative des ressources minérales actuelles;
 - b. Transformer les ressources inférées en ressources indiquées;

- c. Réaliser de la cartographie souterraine, de l'échantillonnage, des forages à maillage plus serré afin de confirmer et améliorer l'interprétation géologique et de déterminer plus précisément les teneurs de coupure à être utilisées;
- d. Échantillonnage en vrac souterrain pour des tests métallurgiques;
- e. Déterminer le taux de dilution par des tests miniers et réaliser toutes autres études pertinentes pour l'estimation de réserves.

Depuis le début de 2007, le réseau de lignes de la mine O'Brien a été rétabli sur l'ensemble du projet O'Brien / Kewagama et un levé de polarisation provoquée couvrant les secteurs les plus favorables a été complété.

À l'automne 2007, des travaux d'exploration avancée sont prévus sur le projet O'Brien/Kewagama. Ceux-ci comprendront des forages au diamant en surface sur la zone 36 Est ainsi que sur d'autres cibles identifiées par un levé géophysique aérien et le levé de polarisation provoquée. Ces cibles se situent tant à l'est de la Zone 36, vers la mine Kewagama, qu'au nord de la faille Cadillac.

Scott Wilson RPA ont conclu que : « le potentiel est excellent pour augmenter les ressources de la zone 36 Est au-dessus du niveau 2000 pieds et pour découvrir de nouvelles ressources en profondeur et dans son extension Est ».

PROJET GROUPE MASSICOTTE

Ce projet, d'une superficie totale de 16 726 hectares forme un bloc de claims contigus et englobe nos propriétés Lac Gignac et Massicotte. Il est situé dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi (150 M on Au y ont été produites) dans le Nord-Ouest québécois. Il est localisé à 15 km à l'est de la mine Detour Lake où les partenaires Detour Gold Corporation et Trade Winds Venture ont annoncé récemment des ressources aurifères totales de 5,7 M on Au. En incluant la production antérieure de 1,8 M on Au de la mine Detour Lake, c'est une ressource totale de 7,5 M on Au qui se retrouve dans le camp minier de Detour Lake. Ces minéralisations aurifères sont associées à la zone de déformation régionale Sunday Lake qui est semblable aux zones de failles régionales bien connues de Destor / Porcupine et de Larder Lake / Cadillac le long desquelles se retrouvent la majorité des gîtes d'or en Abitibi.

Les claims du Groupe Massicotte couvrent plus de 20 km le long de la zone de déformation Sunday Lake. Ils couvrent également sur plus de 15 km la zone de faille régionale aurifère de Massicotte où on retrouve les indices Lynx, Rambo et Lap 3 qui présentent respectivement des teneurs historiques en or de 7,8 g/t Au sur 7,2 m, 6,3 g/t Au sur 2,7 m et 24,1 g/t Au sur 2,4 m.

Radisson détient un intérêt de 100 % dans 440 titres miniers (15 728 hectares) et un intérêt de 60,6 % dans 18 titres miniers (998 hectares). Ces titres forment le projet Massicotte JV qui est un projet conjoint avec Van Horne, une unité d'affaire de PanCanadian Resources qui détient 39,4 % d'intérêt dans le projet. La non-participation de Van Horne dans le prochain programme aura comme conséquence de diluer leur intérêt, selon une formule de dilution inscrite à l'entente. Advenant que leur intérêt soit réduit à 10 %, il sera automatiquement transformé en une royauté de 1 % NSR.

En juin 2007, Ressources d'Arianne inc. a signé un contrat d'option pour acquérir 50 % de l'intérêt que possède Radisson dans ses claims du camp minier de Detour Lake. Pour acquérir cet intérêt Arianne devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'option totalisant 75 000 \$CAN et émettre 300 000 actions de Ressources d'Arianne Inc. à Radisson.

À l'été 2007, Arianne a entrepris les travaux de compilation et d'intégration de toutes les données géoscientifiques disponibles. De la prospection a aussi été effectuée afin de localiser les anciens travaux et de vérifier les accès dans la partie sud-est de la propriété. Un levé géochimique de sol ainsi qu'un levé géophysique aéroporté sont aussi planifiés pour 2008. Cela sera suivi par des forages au diamant sur les secteurs les plus favorables.

Propriété La Reine

La propriété de molybdène et or La Reine correspond à un groupe de 27 claims d'une superficie de 1 150 hectares dans le canton La Reine, à environ 10 km à l'ouest de la ville de La Sarre. Elle est située dans la ceinture de roches

vertes archéennes de l'Abitibi. Les unités géologiques sont orientées grossièrement nord-ouest et comprennent des roches volcaniques felsiques et mafiques injectées par des roches intrusives ultramafiques à granitiques.

La molybdénite est observée dans cinq veines de quartz fortement minéralisées orientées est-ouest ou nord-est-sud-ouest. Ces veines semblent associées au pluton granitique de La Reine. Les plus intéressantes sont les veines numéro 1 et 2 qui se situent le plus au sud. La largeur de la veine 1 varie de 0,6 à 1,2 m et elle a été suivie en surface sur plus de 900 m. Elle a une orientation de 274° avec un pendage de 82° vers le nord. Elle peut contenir jusqu'à 20% de pyrite grossière et localement elle contient de la molybdénite massive. La veine 2 varie de 0,3 à 0,6 m de large et elle a été suivie sur plus de 45 m selon une orientation de 271° avec un pendage de 86° vers le nord. Ces 2 veines ont donné les meilleurs résultats tant en surface qu'en forage :

Tranchées	Forages
Veine 1 4,14% Mo sur 0,6 m; 2,53 % Mo sur 0,7 m; 2,51 % Mo sur 0,8 m; 4,48 % Mo sur 0,8 m; 6,03% Mo sur 1,0 m;	Veine 1 Trou # 13 : 2,80 % Mo sur 0,3 m; Trou # 14 : 2,55 % Mo sur 0,6 m; Trou # 15 : 0,30 % Mo et 70,5 g/t Au sur 0,3 m; Trou # E-6 : 1,66% Mo sur 0,4 m.
Veine 2 1,94 % Mo sur 0,9 m.	Veine 2 Trou # E-3 : 1,05% Mo sur 0,4 m

Selon le rapport de R. Sholto Douglas, A.R.S.M., B. Sc., au conseil d'administration de La Reine Gold Mines Ltd daté du 9 juin 1937, des échantillons en rainure de la veine 1 provenant de 5 tranchées ont titré en moyenne 4,07 % Mo sur 0,8 m d'épaisseur et sur une longueur connue de 183 m. Même si ces résultats proviennent d'échantillonnage en surface, il est intéressant de noter que la plupart des gisements de molybdène en veines ont une teneur en molybdène inférieure à 0,5 %. En plus du molybdène, des teneurs en or allant jusqu'à 70,5 g/t Au sur 0,30 m ont été obtenues en forage.

Les travaux les plus récents d'exploration ont été réalisés en 1980-1982 par Eastern Mines Ltd, soit un levé EM (VLF) d'une superficie d'environ 3 km². Sept forages au diamant totalisant 695 m ont été réalisés par la suite afin de vérifier quelques anomalies VLF. Le forage E-3 a recoupé la veine 1 qui présente une teneur de 1,05 % Mo sur 0,4 m. Le forage E-6, situé 175 m au sud de E-3, a recoupé une veine de quartz contenant de la molybdénite massive titrant 1,66 % Mo sur 0,4 m. Ces veines demeurent ouvertes latéralement et en profondeur.

De la prospection a été effectuée en octobre 2007 et toutes les tranchées existantes ont été localisées et échantillonnées. Plus de 100 échantillons ont été prélevés et les résultats d'analyse sont attendus bientôt. La prochaine phase de travaux consistera en coupe de lignes et polarisation provoquée qui seront suivies par du forage au diamant en 2008.

Propriété Preissac

Cette propriété de nickel est constituée de deux claims couvrant approximativement 85 hectares dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. La propriété couvre une partie des granites et granodiorites orientés est-ouest du batholite de Preissac ainsi que la zone de contact avec les roches volcaniques mafiques. La minéralisation en sulfures de nickel se trouve dans une péridotite associée à cette zone de contact. Située à 15 km à l'est de la propriété Preissac, la mine Marbridge a été en production de 1962 à 1968, incluant la production et les réserves, le gisement est estimé à 0,77 million de tonnes métriques à une teneur de 2,3 % Ni et 0,1 % Cu (Geological Survey of Canada, World Minerals Geoscience Database Project, 2003).

Entre 1964 et 1967, Quebec Moly Mining Corporation ont délimité sur la propriété Preissac une zone contenant des ressources historiques de 123 830 tonnes de sulfures de nickel à une teneur de 0,65 % Ni. La zone minéralisée varie de 2,4 à 3,0 m en épaisseur et s'étend sur 150 m, entre 50 et 100 m de profondeur. Elle demeure ouverte latéralement et en profondeur. Des valeurs en or de 4,8 g/t sur 0,3 m et 5,5 g/t sur 0,3 m ont aussi été obtenues dans un forage. Aucune personne qualifiée n'a complété les travaux requis pour classer ces ressources estimées comme des ressources minérales conformes aux standards actuels. De même, la Société ne considère pas ces données

antérieures comme des ressources minérales conformes aux standards actuels et l'estimation historique ne doit pas être considérée fiable.

Quelques travaux d'exploration ont été réalisés dans la région en 2000-2002. Ceux-ci incluent un levé héliporté AeroTEM, suivi par des levés magnétiques restreints au sol et un levé de reconnaissance électromagnétique Max-Min. En 2001, trois courts forages ont vérifié des anomalies relativement éloignées du gisement connu, à l'est et à l'ouest de ce dernier. Ces derniers ont recoupé des coulées ultramafiques et roches volcaniques altérées contenant des filonnets de sulfures.

La compilation des données géoscientifiques sera effectuée à l'hiver 2008, cela suivi de travaux plus avancés tels que coupe de lignes et levés géophysique à l'été 2008. Selon les résultats obtenus, du forage au diamant est envisagé pour l'automne 2008.

Pour acquérir les propriétés La Reine et Preissac, Radisson a accepté de payer un montant de 15 000 \$ et d'émettre 200 000 actions de classe A, aux Vendeurs, à la signature de l'entente. Radisson s'engage aussi à remettre 200 000 actions additionnelles de classe A aux Vendeurs lors des trois prochains anniversaires de la signature. Après le transfert des claims concernés par les Vendeurs à Radisson, les Vendeurs auront alors droit à une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie et pour laquelle Radisson a un droit de rachat de la moitié pour 1 000 000 \$.

NOUVELLES ACQUISITIONS

Propriété RM Nickel

La propriété RM Nickel est constituée de 48 claims miniers couvrant une superficie de 1304,5 ha dans le canton de Beauchastel, au Québec, à environ 20 km à l'ouest de Rouyn-Noranda. Radisson a complété un accord d'achat (vente) conditionnel pour cette propriété. La contrepartie totale pour l'achat de la propriété RM Nickel sera de 250 000 \$ et de 2 000 000 actions de classe A de Radisson, dont 75 000 \$ et 500 000 actions de classe A seront versés dès la passation de cet accord. Le solde du prix de vente sera acquitté en deux versements : 100 000 \$ et 1 000 000 d'actions de classe A payable le ou avant le 29 février 2008, 75 000 \$ et 500 000 actions de classe A payable en date ou avant le 30 août 2008. De plus, une redevance NSR de 2 % sera accordée au vendeur. Radisson peut racheter cette redevance NSR en contrepartie de la somme de 1 000 000 \$ ou de l'émission d'actions. Le nombre d'actions à émettre sera déterminé le jour de l'annonce de l'acquisition.

La propriété se trouve dans la Ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi, à l'intérieur du Groupe de Blake River. Elle couvre la partie nord-ouest du Gabbro de Horseshoe, un intrusif intermédiaire à mafique qui comprend le gisement RM Nickel, gîte contenant des minéralisations en cuivre (Cu), nickel (Ni), platine (Pt), palladium (Pd) et or (Au).

Le gisement RM Nickel se situe à la base du Gabbro de Horseshoe, près du contact avec les andésites sous-jacentes. La minéralisation consiste en des lentilles de sulfures massifs à semi-massifs pouvant atteindre jusqu'à 4 m d'épaisseur et généralement localisées à moins de 30 m de profondeur. Des zones de sulfures disséminés sont présentes au-dessus de ces lentilles minéralisées. En 1980, Falconbridge Copper avait estimé les ressources à 131 352 tonnes métriques titrant 0,79 % Cu et 0,46 % Ni. Ce calcul était basé sur les résultats de plus de 100 forages effectués par la société RM Nickel à la fin des années cinquante.

En août 2000, une étude de faisabilité effectuée par l'ingénieur C.A. Veilleux pour le compte de Ressources Dasserat indique une ressource exploitable à ciel ouvert de 6 366 tonnes métriques à 3,571 g/t Pd, 1,310 g/t Pt, 2,180 % Ni et 2,353 % Cu. Cette ressource est considérée comme une ressource historique. Aucune personne qualifiée n'a exécuté les travaux requis pour classer ces ressources estimées comme des ressources minérales conformes aux standards actuels. De même, Radisson ne considère pas ces données antérieures comme des ressources minérales conformes aux standards actuels et l'estimation de ces ressources historiques ne doit pas être considérée comme fiable.

Une foreuse au diamant a été mobilisée sur la propriété le 25 octobre 2007 afin d'effectuer un programme de forage de 500 m. La campagne de forages sur la propriété RM Nickel vérifie, entre autres, les zones minéralisées à forte et à faible teneur. Un autre objectif est d'obtenir assez de carottes de forage de chaque type de minéralisation pour permettre d'effectuer des essais métallurgiques au laboratoire SGS Lakefield Research Limited, à Lakefield, en Ontario.

Au 5 novembre 2007, 14 forages au diamant totalisant 462 m étaient complétés. Tel que prévu, les forages ont intersecté les zones minéralisées à haute et basse teneur du gîte RM Nickel. L'échantillonnage est en cours et les premiers résultats d'analyse devraient nous parvenir à la mi-novembre. Ils nous permettront de sélectionner le matériel à être envoyé au laboratoire pour les tests métallurgiques. Ces travaux font partie de la vérification diligente présentement en cours sur la propriété.

Propriété Potrack

La propriété d'or et de métaux de base Potrack est constituée de 34 claims couvrant une superficie de 544 hectares dans le canton de Queylus, au Québec. Elle est située à l'intérieur du camp minier de Chibougamau, soit dans la partie nord-est de la Ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi, plus précisément à 25 km au sud de Chibougamau, tout près de la route 267.

La propriété couvre en partie les roches felsiques de la Formation de Waconichi, hôte de la mine Lemoine. Cette mine a produit 757 785 tonnes métriques à une teneur moyenne de 4,18 % de cuivre, 9,52 % de zinc, 4,56 g/t d'or et 82,26 g/t d'argent. Elle est parmi les gisements de sulfures massifs les plus riches du Canada en raison de ses teneurs en minerai (valeur brute par tonne de 750 \$US selon le cours actuel des métaux).

La propriété Potrack a été très peu explorée, sauf pour des travaux de prospection qui ont mené à la découverte d'un bloc anguleux de sulfures massifs de 40 kg titrant 5,73 % Cu, 2,64 % Zn, 1,89 g/t Au et 42,20 g/t Ag. Cette minéralisation est similaire à celle de la mine Lemoine. Les travaux de prospection subséquents ont révélé la présence d'andésites et de rhyolites altérées sur la propriété, confirmant le potentiel d'y découvrir des minéralisations de type sulfures massifs.

Radisson peut acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Potrack, le ou avant le 31 août 2010, en contrepartie de la réalisation de 500 000 \$ de travaux d'exploration, de versements totalisant 30 000 \$ aux vendeurs et de l'émission d'actions de classe A de Radisson d'un montant 30 000 \$ aux vendeurs. Cet intérêt sera assujéti à une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie en faveur des vendeurs.

De la coupe de lignes est prévue à l'automne 2008, elle sera suivie d'un levé électromagnétique à l'hiver 2008. Les conducteurs situés dans un contexte géologique favorable seront vérifiés par des forages au diamant à l'été 2008.

AUTRES PROPRIÉTÉS

En ce qui a trait aux autres projets, la Société recherche activement des partenaires et quelques compagnies se sont montrées intéressées à certains de ceux-ci et sont présentement en train de les évaluer. Enfin, la Société continuera à évaluer et à générer de nouveaux projets à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base.

PROPRIÉTÉS EN ONTARIO

À l'automne 2005, la Société a identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. La Société a donc acquis cinq propriétés de molybdène et d'or dans le Nord-Ouest ontarien. Ces acquisitions ont été faites par jalonnement et par voie d'ententes d'option. Elles couvrent une superficie totale de 3 520 hectares et sont situées dans une région reconnue historiquement pour ses indices aurifères et de molybdène et qui est localisée approximativement à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario.

Les travaux de prospection de l'automne 2005 ont permis de vérifier en surface les extensions des indices de molybdène et d'or présents sur ces propriétés. Ils ont été suivis à l'hiver 2006 d'un levé aéroporté magnétique

haute résolution à gradient horizontal et XDS/VLF/EM dans la région de Dryden. Les résultats de ce levé ont servi à orienter les travaux de prospection et de génération de projets dans ce secteur qui ont eu lieu à l'été 2006.

Enfin, à l'automne 2006, deux sondages totalisant 181 m ont été forés sur l'indice de molybdène de la propriété Highway. Ils ont retourné des teneurs anormales en Molybdène (jusqu'à 1,108 lb/t Mo sur 1,5 m). La Société est encouragée par ses premiers résultats et des programmes supplémentaires seront planifiés sur les projets de la région de Dryden. Ceux-ci comprendront de la prospection et de l'échantillonnage ainsi que des levés géophysiques au sol, cela sera suivi de forage au diamant.

En 2007, Radisson a compilé et intégré les données des travaux effectués au cours des années antérieures. Cela a été suivi de travaux de coupe de ligne et de polarisation provoquée. De la prospection est présentement en cours sur la propriété Highway afin de vérifier les secteurs anormaux.

PROMOTION ET RELATION AVEC LES INVESTISSEURS

La Société a rajeuni son site Web pour le rendre plus convivial. Il est opérationnel depuis janvier 2007 sous un nouveau nom www.radissonmining.com.

Au cours du mois de juin un vidéo a été produit dont le sujet est la mine O'Brien et le potentiel actuel de la zone 36 Est. Le vidéo peut être visionné sur notre site web.

Depuis le début de l'année la Société a participé à deux événements soient au Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference en janvier 2007 et au Cambridge House Toronto Investment Conference en octobre 2007.

Les 18 et 19 novembre, nous serons au Hard Assets Investment Conference à San Francisco.

Au cours du mois de septembre Radisson a retenu les services de Michael Baybak and Company, Inc. (MBC), une firme de la région de Los Angeles pour mener, au nom de la Société, des campagnes de sensibilisation auprès de médias et s'occuper des relations avec les investisseurs. Dirigé par M. Michael Baybak, MBC se spécialise dans les relations médias à long terme pour les secteurs des ressources naturelles et de l'exploration aurifère.

Depuis le début de l'année, de nombreuses présentations ont été faites à des investisseurs choisis à Toronto et Montréal.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2007 et jusqu'à la date du rapport de gestion, la Société a effectué un placement privé d'un montant de 1 500 000 \$. Au total, 3 055 556 actions de catégorie A dites « accréditives » ont été émises au prix de 0,36 \$ par action, pour un produit de 1 100 000 \$ et 1 333 334 actions de catégorie A, sans avantages fiscaux, ont été émises au prix de 0,30 \$ par action, pour un produit brut de 400 000 \$. Ces actions ont été placées auprès de trois investisseurs par l'entremise de Valeurs mobilières Desjardins, à Montréal. Une commission de 8 % sur le produit lui a été payée à cet égard. Aucun bon de souscription n'a été émis lors de ce financement.

La portion accréditive du financement sera dédiée comme il se doit aux activités d'exploration de la Société c'est-à-dire principalement sur les propriétés O'Brien/Kewagama et RM Nickel nouvellement acquise.

La partie nette du montant "comptant" (après avoir payé les frais inhérents au financement) servira au développement de la Société.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les dépenses en travaux d'exploration s'élèvent à plus de 250251 \$. Cela a permis de compléter le levé de polarisation provoquée sur le projet O'Brien/Kewagama de l'ordre 108 000\$ incluant la coupe de lignes. Une partie a également servi pour l'évaluation et l'acquisition de nouvelles propriétés ainsi que pour diverses dépenses connexes en exploration.

Pour le secteur de Dryden en Ontario, un levé de polarisation provoqué de l'ordre de 40 000\$ incluant la coupe de lignes a été effectué sur la propriété Highway.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie 'sociétés émergentes' à la Bourse de croissance (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

Exercice terminé le 31 décembre			
(en milliers de dollars sauf les montants par action)			
	2006	2005	2004
	\$	\$	\$
Actif total	5 521	4 418	4 625
Revenus	31	10	13
Perte nette	542	543	197
Perte nette par action	0,02	0,02	0,01
Dette à long terme	0	0	1

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base
			et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Septembre 2005	3	(133)	(0,00)
Décembre 2005	4	(165)	(0,00)
Mars 2006	2	(112)	(0,00)
Juin 2006	4	(163)	(0,00)
Septembre 2006	2	(141)	(0,00)
Décembre 2006	23	(126)	(0,00)
Mars 2007	6	(109)	(0,00)
Juin 2007	4	(227)	(0,00)
Sept 2007	7	(867)	(0,02)

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2007, la perte nette fut de 867 231 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Radisson et provient des dépenses reliées au statut public de la Société. Cette perte contient une dépense importante de rémunération à base d'actions de près de 702 000 \$ qui en comparaison avec le trimestre précédent constitue une variation très importante. Les salaires et charges sociales, les honoraires professionnels, le film promotionnel sur la mine O'Brien, la dépense d'experts et sous-traitants ainsi que les autres frais reliés à l'administration de la Société contribue également à cette perte.

La perte nette pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 fut plus élevée que celle du trimestre terminé le 30 septembre 2006 compte tenu de l'augmentation importante de certaines dépenses. En comparant ces deux trimestres, on peut voir que les honoraires professionnels sont plus élevés d'environ 30 000 \$, compte tenu de la hausse des honoraires de vérification ainsi que par la hausse de l'ajustement des provisions d'honoraires. Les salaires et charges sociales ont également augmenté de façon importante, le tout s'expliquant par l'embauche à titre de salarié de Kenneth G. Murton qui occupe maintenant le poste de président de Radisson. Monsieur Donald Lacasse demeure à l'emploi de Radisson et occupe dorénavant le poste de vice-président et CFO. Le poste inscription et frais de registrariat a augmenté d'environ 18 000 \$ et ce principalement car Radisson a amassé plus de 1 500 000 \$ par l'émission d'actions alors qu'aucun montant n'avait été amassé en 2006. Les postes "assurances, taxes et licences" et les frais généraux d'administration ont diminué de façon importante car Radisson a décidé d'imputer une partie de ces frais dans les frais d'exploration reportés alors qu'auparavant ce n'était pas le cas.

Au cours du présent trimestre, la Société a également engagé une somme de 30 000 \$ pour la production d'un film sur l'ancienne mine O'Brien. Ce montant constitue une dépense non récurrente et la direction de la Société espère que ce court métrage apportera une visibilité accrue à son projet minier. Au cours du trimestre courant, la Société a signé une entente avec Ressources D'Arianne inc (D'Arianne) et par le fait même, Radisson a encaissé un montant de 25 000 \$ et a reçu 50 000 actions de D'Arianne ce qui constitua un gain total de 31 750 \$ sur la vente de la propriété minière en question. Au cours du trimestre, les autres dépenses sont demeurées stables en comparaison avec le trimestre terminé le 30 septembre 2006.

Lorsque nous effectuons la comparaison des résultats des périodes de neuf mois se terminant le 30 septembre 2007 et 2006, nous pouvons expliquer les variations importantes des postes de dépenses suivants :

Le poste expert et sous-traitant a diminué d'environ 25 000 \$ compte tenu de la baisse des honoraires de géologie qui ne sont pas imputables à des projets ainsi que par la baisse des honoraires de relation avec les investisseurs.

La dépense de 68 500 \$ pour le film promotionnel sur la vieille mine O'Brien a contribué à l'augmentation des dépenses du trimestre courant.

Les salaires et charges sociales ont augmenté d'environ 50 000 \$ suite à l'embauche du nouveau président. L'ancien président de la Société occupe maintenant le poste de vice-président de Radisson.

Les honoraires professionnels ont augmenté d'environ 13 000 \$ compte tenu de la hausse des honoraires de vérification ainsi que par la hausse de l'ajustement des provisions d'honoraires.

Les postes "assurances, taxes et licences" et les frais généraux d'administration ont diminué car Radisson a décidé d'imputer une partie de ces frais dans les frais d'exploration reportés alors qu'auparavant ce n'était pas le cas.

Les frais de voyages et déplacements ont augmenté d'environ 15 000 \$ compte tenu des nombreux déplacements de la direction de Radisson afin de faire connaître et promouvoir la Société.

La rémunération à base d'actions de 701 850 \$ fut la dépense la plus importante de la période de neuf mois et elle constitue une augmentation d'environ 718 000 \$ en comparaison avec la même période de 2006.

L'entente avec Ressources D'Arianne inc. fut une transaction importante de la période et le tout s'est soldé par un gain sur cession de 31 750 \$.

En analysant le détail des dépenses des trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Radisson sont stables et prévisibles. Par contre, certaines dépenses varient d'un trimestre à l'autre ce qui est normal compte tenu que le niveau d'activité de Radisson varie également.

La direction de la Société continue à gérer de façon optimale les fonds disponibles pour ses opérations courantes et elle est confiante de garder une situation financière saine jusqu'à la fin de l'exercice 2007.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2007, la Société avait un montant de 305 225 \$ en encaisse et un montant de 1 300 000 \$ en dépôts à terme dont 1 094 195 \$ étaient réservés pour faire des travaux d'exploration. Afin de comparer, au 31 décembre 2006, l'encaisse était de 206 786 \$, les dépôts à terme étaient de 605 000 \$, dont 282 542 \$ était

réservé pour l'exploration. Au 30 septembre 2007, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 475 753 \$ en comparaison de 639 006 \$ au 31 décembre 2006. Radisson possède donc un bilan solide et la direction continuera son travail afin d'accroître sa solidité financière. Suite à l'analyse de ses résultats annuels, la direction de la Société estime ses besoins de fonds pour supporter ses frais d'administration à environ 500 000 \$ pour l'année 2007. Radisson étant en bonne situation financière, elle pourra aisément assumer ces frais pour les prochains mois.

Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel important. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant le cas où le cours des actions de Radisson augmenterait de façon importante, une entrée d'argent massive serait prévisible; par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date	Financement /		Emploi du produit /	Objectifs
Allocated to working capital	Actions accréditatives	\$200 000	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien/ Kewagama et les propriétés ontariennes	Prospection et forages
Septembre 2007	Actions accréditatives	\$1100 000	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien/kewagama et les autres propriétés au Québec.	Prospection et forages
Septembre 2007	Actions ordinaires	\$400 000	Assigné au fond de roulement	

OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La seule obligation contractuelle liée aux deux ententes d'option signées en 2005 sur les propriétés Ontariennes de molybdène est de maintenir les claims en bonne et due forme, et advenant l'abandon des options, la Société s'est engagée à faire des travaux d'exploration pour s'assurer que lesdits claims soient valides pour une période supplémentaire d'au moins six mois.

L'obligation monétaire de 2007 liée à une option étant un paiement comptant de 17 000 \$ ainsi que l'émission de 10 000 actions ont été payés le premier septembre.

L'autre option qui exigeait un paiement de 20 000 \$ venant à échéance le 8 décembre et l'émission de 10 000 actions est abandonnée.

Pour acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Potrack, le ou avant le 31 août 2010, Radisson devra réaliser pour 500 000 \$ de travaux d'exploration, et consentir des versements totalisant 30 000 \$ aux vendeurs et l'émission d'actions de classe A de Radisson d'un montant 30 000 \$.

Dans le cas des propriétés LaReine et Preissac l'entente comprend un paiement de 15 000 \$ et, assumant que Radisson maintienne son option sur les propriétés, elle devra émettre 800 000 actions de classe a sur une période de trois ans.

La contrepartie totale pour l'achat de la propriété RM Nickel est de 250 000 \$ et de 2 000 000 actions de classe A de Radisson, dont 75 000 \$ et 500 000 actions de classe A a été versé à la passation de l'accord. Le solde du prix de vente sera acquitté en deux versements : 100 000 \$ et 1 000 000 d'actions de classe A payable le ou avant le 29 février 2008, 75 000 \$ et 500 000 actions de classe A payable en date ou avant le 30 août 2008.

Au 30 septembre 2007, la Société se doit de dépenser un montant de 1 094 195 \$ en frais d'exploration, en relation avec un financement accreditif (200 000\$) fait en décembre 2006 et aussi d'un financement accreditif (1 000 000 \$/11 septembre 2007). La Société prévoit rencontrer son obligation en dépenses d'explorations dans les proportions pour 2007 et telles que requis globalement pour le 11 septembre 2008.

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien: paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale.
- Kewagama : 2 % NSR
- Highway : 2 % NSR avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 de dollars.
- Potrack : 2% NSR sur les revenus nets de fonderie en faveurs des vendeurs
- La Reine et Preissac : 2% NSR avec possibilité de rachat de 1% NSR moyennant la somme de 1 000 000\$
- RM Nickel : 2% avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 \$ ou de l'émission d'actions pour une valeur équivalente.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Dans le cours de ses activités administratives, la Société loue un espace de bureau auprès du vice-président de Radisson. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, le montant de location se chiffre à 3 600\$.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction (chef des opérations financières) est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2006 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction et le chef des opérations financières sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 décembre 2006. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 5 des états financiers intermédiaires terminés le 30 septembre 2007.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

Voici le détail des frais généraux d'administration pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 :

Télécommunications : 731 \$
Frais de location : 5 400 \$
Électricité : (4 935 \$)
Papeterie et frais de bureau : 1 475 \$
Gestion des claims : 2 450 \$
Entretien et réparations : (3 467 \$)

Total 1 654 \$

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société emploie la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIER

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

FACTEURS DE RISQUE

Risques liés à l'exploration

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

Réglementation environnementale et autres réglementations

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

Risques liés au financement et à la mise en valeur

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Risques non assurés

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgué, au 5 novembre 2007, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **44 601 741**

Bons de souscription :

6 064 091

Nombre de Bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
434 783	0,30 \$	avril 2008
1 379 308	0,40 \$	avril 2008
3 450 000	0,45 \$	mai 2008
800 000	0,40 \$	décembre 2008

OPTIONS OCTROYÉES À DES COURTIERS :

Options octroyées à des courtiers pour des unités comprenant une action ordinaire et un bon de souscription :
606 409

43 478 unités A à 0,23 \$ l'unité (chaque unité A est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,30 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

137 931 unités B à 0,29 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,40 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

345 000 unités B à 0,35 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,45 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en mai 2008.

80 000 options octroyées aux courtiers leur permettant de souscrire à 80 000 actions au prix de 0,40 \$ l'action. Ces options ont une échéance en décembre 2008.

Options en circulation : 6 414 706

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
300 000	0,27 \$	30 mars 2008
250 000	0,41 \$	24 avril 2008
500 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
250 000	0,33 \$	11 avril 2011
2 225 000	0,30 \$	13 juillet 2012
800 000	0,235 \$	5 avril 2012
1 000 000	0,335	10 octobre 2009
656 876	0,33	11 septembre 2009



Vice-président et chef des opérations financières



Président et chef de la direction